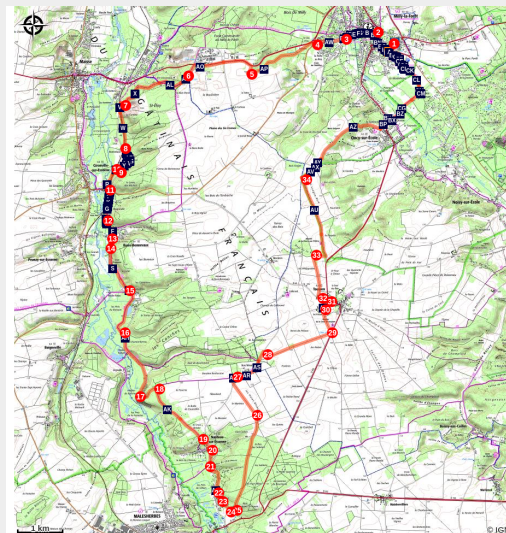


Circuit des Mégalithes - 34km

PNR du Gâtinais français - BUNO-BONNEVAUX



Un parcours parsemé de menhirs et d'un polissoir pour partir à la découverte des vestiges de la Préhistoire !

Les circuits proposés privilégient les chemins ruraux pour une découverte des paysages du Parc du Gâtinais. Sur ces chemins, vous pourrez rencontrer d'autres usagers, comme des agriculteurs ou des chasseurs (se renseigner auprès des Mairies pour les périodes de chasse).

Respecter la nature, la faune et la flore. Certains secteurs sont particulièrement fragiles, restez sur les chemins et évitez la cueillette !

Pensez à prévoir une sacoche de secours avec les outillage d'urgence

Ne laissez pas trace de votre passage (pensez à prendre un sac pour repartir avec vos déchets)

Infos pratiques

Pratique : VTC

Durée : 4 h

Longueur : 35.8 km

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Milly-la-Forêt

Arrivée : Milly-la-Forêt

Communes : 1. BUNO-BONNEVAUX

2. MAISSE

3. MILLY-LA-FORET

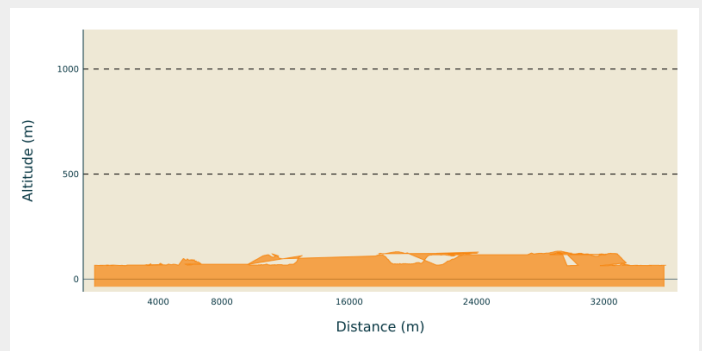
4. NANTEAU-SUR-ESSONNE

5. NOISY-SUR-ECOLE

6. ONCY-SUR-ECOLE

7. TOUSSON

Profil altimétrique

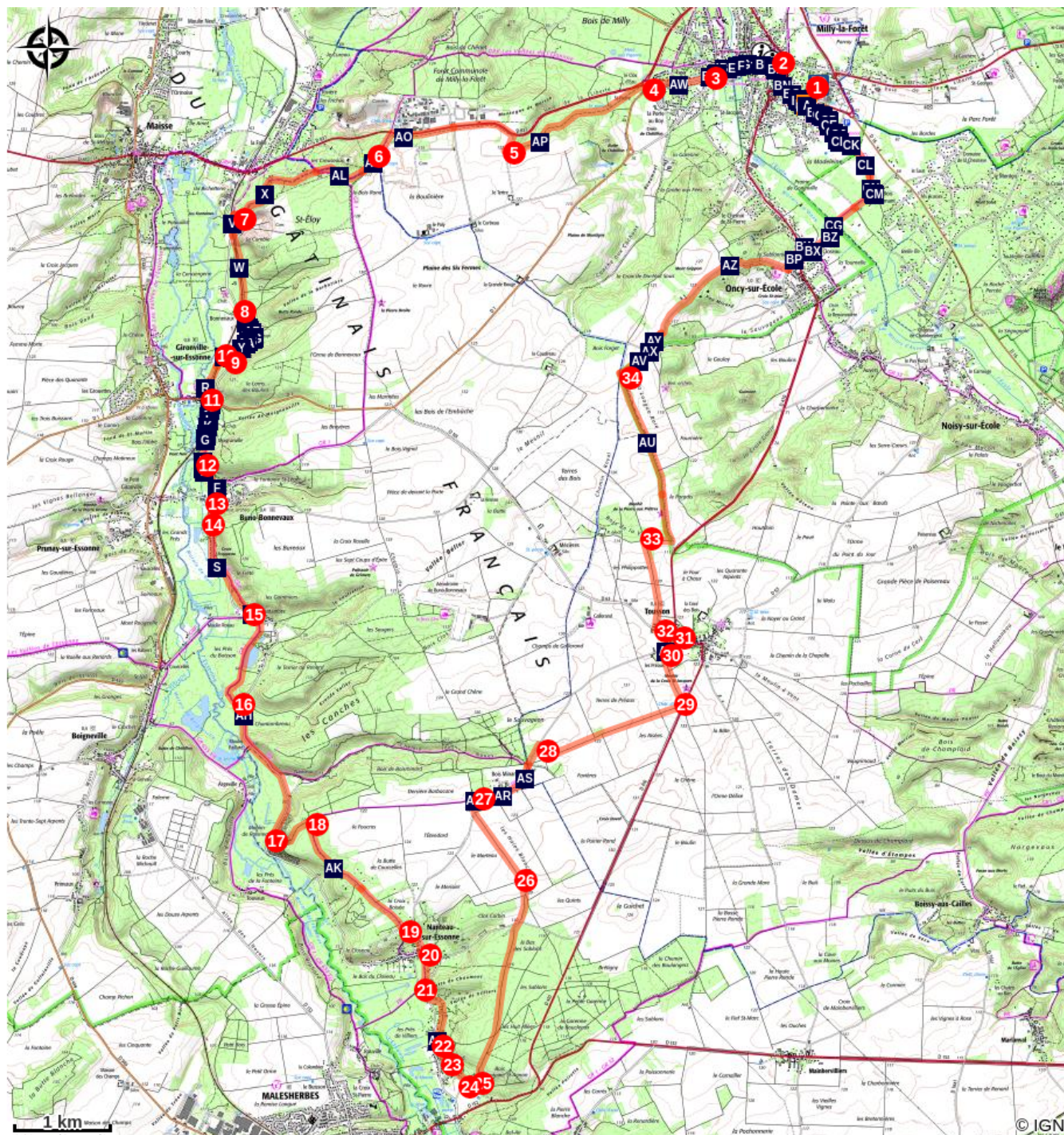



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

1. Départ: parking du stade rue de l'Hermitte.Sortir à gauche en direction du centre de Milly-la-Forêt. A l'intersection prendre la 2ème à droite (rue Jean Cocteau) puis la 2ème à droite : Place du marché.
2. Intersection rue de Langlois, tourner à gauche.
3. Continuer sur la rue Saint-Pierre jusqu'au rond-point à la sortie du village.
4. **ATTENTION** à la circulation. S'engager dans le rond-point. Après la 2ème sortie prendre à droite, l'accès à la voie verte « chemin Gâtinais Beauce ».
5. Continuer sur la voie verte jusqu'au chemin de la Comble (Maisse).
6. A l'intersection, continuer sur la voie verte.
7. A l'intersection continuer tout droit, après la carrière, emprunter le chemin à gauche en longeant la voie ferrée. **ATTENTION** : voie ferrée
8. Arrivée au passage à niveau, intersection avec une route bitumée, prendre la route sur la gauche.
9. Poursuivre sur la route jusqu'à la ferme sur votre droite, puis prendre le chemin à droite (présence d'une barrière), à côté de la ferme et passer sous le tunnel.
10. Après le tunnel, emprunter le chemin qui longe les champs sur la gauche puis rejoindre la route.
11. A l'intersection avec le D1 prendre à gauche (D1) et traverser la voie ferrée. Emprunter la route immédiatement à droite en direction de Buno-Bonnevaux.
12. Continuer tout droit jusqu'au village (rue Jean-Claude BRÈGE).
13. Poursuivre tout droit, passer devant l'église.
14. Continuer tout droit direction Chantambre. Suivre le tracé de chemin de randonnée (marques rouges et blanches)
15. A l'intersection, pour rejoindre l'arrêt du RERD, tourner à droite. Pour poursuivre le circuit, emprunter la route à gauche sur environ 100 m puis tourner à droite et continuer tout droit (suivre le chemin de randonnée pédestre, marques blanches et rouges).
16. A l'intersection, tourner à droite puis continuer tout droit.
17. Continuer tout droit sur environ 1,2 km puis quitter la route et emprunter le chemin sur la gauche en direction de Boisminard sur environ 300 m.
18. Pour raccourcir le parcours, possibilité de poursuivre tout droit, en direction du Boisminard. Pour continuer le circuit, emprunter le chemin à droite et continuer jusqu'à Nanteau-sur-Essonne
19. Tourner à droite sur la rue de la croix boisée, continuer tout droit
20. A l'intersection avec la D63, tourner à gauche puis immédiatement à droite (chemin de la brèche)

21. Poursuivre sur la D63 puis tourner à gauche dans le virage, allée du champ de tir
22. Continuer tout droit sur le chemin de Villetard.
23. Emprunter la rue de Saint Agnan sur la gauche et poursuivre sur environ 150 m.
24. Tourner à gauche au niveau de la ferme (chemin de Milly).
25. Tourner à gauche puis poursuivre tout droit.
26. Continuer tout droit jusqu'à Boisminard
27. Reprendre la route sur la droite puis poursuivre tout droit sur la route communale sur environ 900 m.
28. Emprunter le chemin sur la droite puis tourner à gauche et continuer tout droit.
29. Poursuivre tout droit sur environ 1,5 km jusqu'à l'intersection avec la D410. Juste avant l'intersection, emprunter la voie sur la gauche, passer à côté du château d'eau.
30. Poursuivre tout droit jusqu'au lieu-dit « Les Préaux », puis tourner à droite.
31. A l'intersection, emprunter la rue de Maisse sur la gauche (D63) puis continuer tout droit sur environ 200m.
32. Emprunter le chemin sur la droite à la sortie de Tousson, puis poursuivre tout droit sur environ 900m.
33. Tourner à droite sur le chemin qui longe le bois puis poursuivre le chemin sur la gauche et continuer tout droit sur environ 1,8 km (passer devant le menhir de la Pierre aux Prêtres) jusqu'à l'intersection avec le chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges).
34. A l'intersection avec le chemin de randonnée pédestre (bois sur la gauche), prendre le chemin à droite. Pour terminer le circuit, reprendre les indications du parcours de 19km à partir du numéro 15.

Sur votre chemin...



 Chapelle Saint-Blaise des Simples
(A)

Toutes les infos pratiques

i Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Gâtinais français

20 boulevard Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt

info@parc-gatinais-francais.fr

Tel : 01 64 98 73 93

<http://www.parc-gatinais-francais.fr/>



Office de Tourisme de Milly-la-Forêt, Vallée de l'École, Vallée de l'Essonne

47 rue Langlois, 91490 MILLY LA FORET

info@millylaforet-tourisme.com

Tel : 01 64 98 83 17

<http://www.millylaforet-tourisme.com/>



Sur votre chemin...



Chapelle Saint-Blaise des Simples (A)

Elle fut construite en 1136 et dépendait d'un ensemble de bâtiments édifiés pour soigner les lépreux. Seule la chapelle subsista et elle est aujourd'hui une œuvre d'art remarquable...

Un amoureux célèbre de Milly-la-Forêt, Jean Cocteau, devient Citoyen d'Honneur de la ville en 1955 et décide d'y laisser une de ses œuvres maîtresses : la décoration intérieure de la Chapelle Saint-Blaise.